

Bureau du
COMMISSAIRE



ÉQUITÉ, DROITS
DE LA PERSONNE
ET PLURALISME

**Rencontre avec le Bureau du
commissaire en équité et droits
de la personne: Rôle et mandat**

22 octobre 2024

La raison d'être

Nous voulons doter l'Ontario d'un système d'éducation inclusif dans lequel :

- tous les élèves, les parents et autres membres du milieu scolaire se sentent acceptés et respectés;
- chaque élève est épaulé et motivé à réussir dans une culture d'apprentissage exigeant un niveau de rendement élevé.

Pour avoir un milieu scolaire équitable et inclusif, les conseils scolaires et les écoles s'efforceront de créer un climat où toutes les personnes se sentiront en sécurité, à l'aise et acceptées.

Nous voulons amener tous les membres du personnel et les élèves à valoriser la diversité, à montrer du respect pour les autres et à s'efforcer de créer une société équitable et soucieuse du bien être de chacun.

Source: Ministère de l'Éducation de l'Ontario
- *Extrait de la Stratégie ontarienne en matière d'éducation inclusive.*



Mandat, vision et valeurs du bureau du commissaire:

Mandat : Le Bureau du commissaire en équité et droits de la personne a un rôle de conseiller principal en matière d'équité tel que prescrit par le Plan d'action ontarien en matière d'équité, le mandat d'intervenant et enquêteur principal des dossiers en matière de plainte, harcèlement et discrimination en lien avec le Code des droits de la personne de l'Ontario.

Le commissaire est un agent de changement qui agit dans le but de permettre au CEPEO le développement et la mise en œuvre de sa stratégie en matière d'équité et droits de la personne. Le commissaire doit veiller à ce que l'action du CEPEO en matière d'équité, d'inclusion et d'antiracisme soit en adéquation avec les grandes orientations de l'organisation et en respect de son cadre réglementaire.

Vision : Le Bureau du commissaire en équité et droits de la personne prône une démarche proactive et empathique dans l'exercice de ses fonctions du traitement des plaintes portant sur les enjeux d'équité, de discrimination et d'inclusion.

Valeurs :

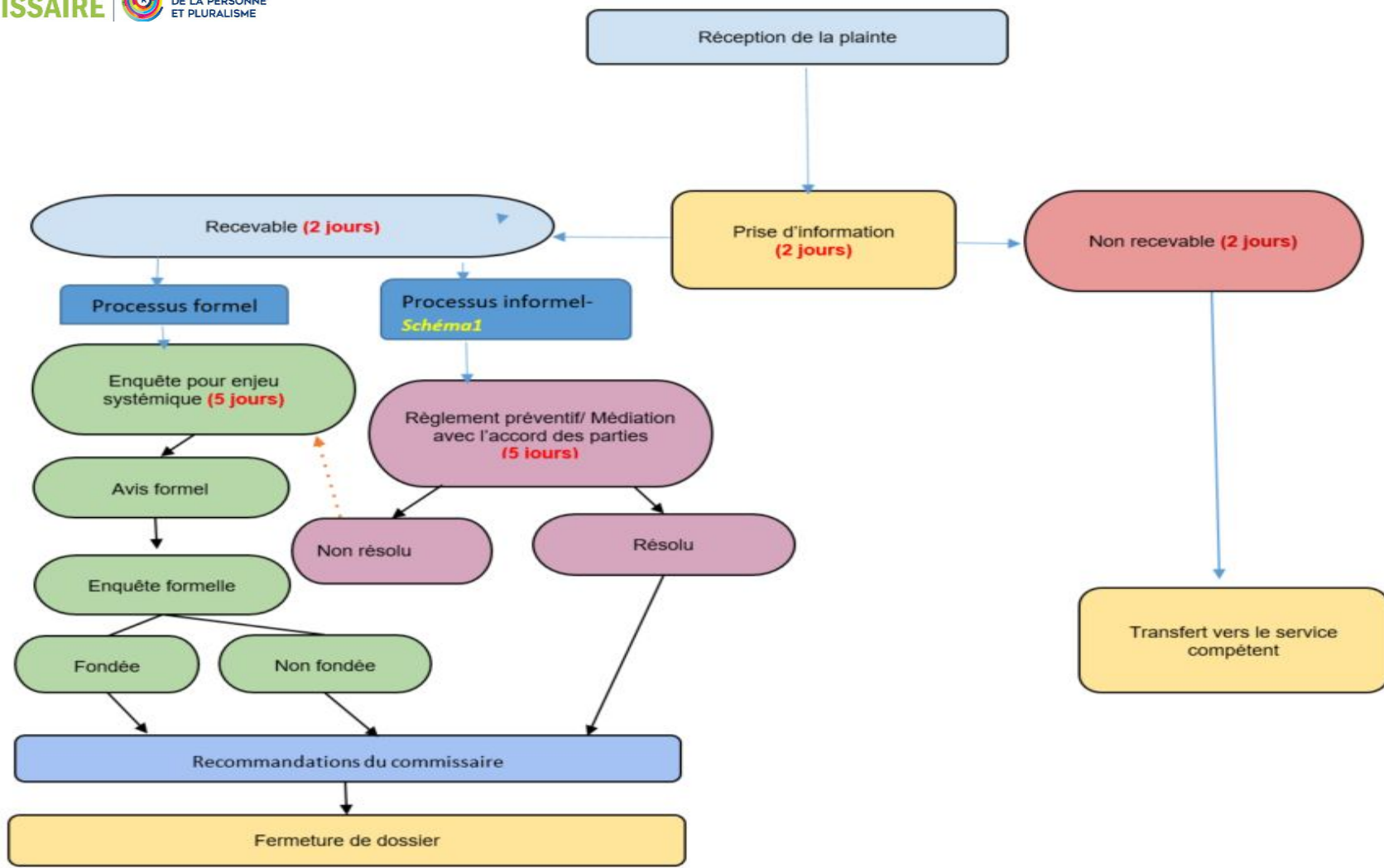
- Équité
- Transparence
- Rigueur
- Respect des droits
- Objectivité
- Ouverture et adaptabilité

Rôle du bureau du commissaire

- **Intervient de manière informelle** pour faciliter la résolution de signalements par la médiation, la négociation, ou encore en faisant une navette de communication entre les parties.
- **Mène des vérifications** pour déterminer si un signalement est fondé et formule des recommandations pour corriger une injustice tant dans des dossiers individuels que pour des problèmes d'ordre systémique.
- **Facilite la résolution préventive** en fournissant des conseils, en dirigeant les plaignants vers les bonnes sources, et en examinant des solutions possibles.
- **Examine les plaintes** pour identifier des tendances et formuler des recommandations pour aborder des enjeux systémiques. et contribue à l'amélioration des politiques et des pratiques dans les organisations

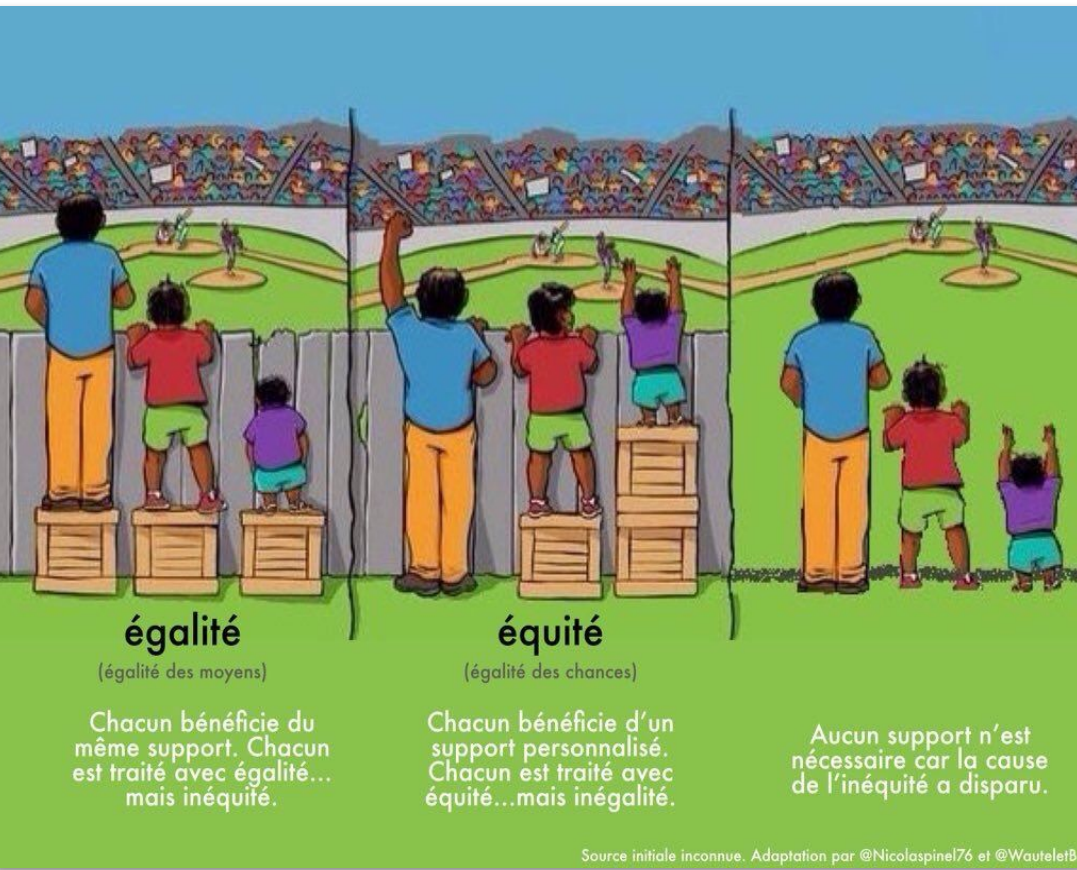
Rôle du bureau du commissaire

- Facilitateur et médiateur.
- Conseille la haute direction quant à l'élaboration et la mise en oeuvre de sa stratégie en équité et droits de la personne.
- Formule des recommandations.
- Révise les politiques.
- Identifie les risques liés aux droits de la personne.
- Élaborer et mettre en oeuvre les politiques et procédures en matière de droits de la personne.
- Développer et mettre en oeuvre un mécanisme de traitement des plaintes ou signalements.



Quelques citations

- Que chacun ait la chance égale d'avoir accès à un service, soin, etc., selon ses capacités, besoins et préférences.
- L'équité est synonyme de justice, c'est-à-dire que les personnes, quelle que soit leur identité, sont traitées de manière juste.
- D'avoir les mêmes opportunités dans la vie peu importe notre race (incluant la couleur de notre peau), nos croyances religieuses ou spirituelles, notre genre, notre identité sexuelle, notre statut financier (ou celui de nos parents/famille/entourage) et notre lieu de vie.
- Mon habileté à différencier mon enseignement, mes interactions et mes évaluations pour les adapter à chacun de mes élèves, afin que chacun se sente inclus et accepté dans ma salle de classe.
- L'équité est d'assurer un accès égal au même service et de donner un accès égal au succès. C'est aussi créer un sentiment de bien-être, d'appartenance et d'engagement auprès de l'individu peu importe comment les identités.
- Selon ma compréhension l'équité répond à un effort de pratique de la justice dans le respect des droits de la personne sans parti pris ou autre forme de favoritisme.



Que représente l'équité pour vous ?

“Si la tolérance, le respect et l'équité imprègnent la vie familiale, ils se traduiront par des valeurs qui façonnent les sociétés, les nations et le monde.” *K. Annan*

Quelques définitions

ÉQUITÉ:

- L'équité est synonyme de justice sociale
- Les personnes sont traitées de manière juste
- Les mécanismes d'affectation des ressources et de prise de décision soient justes pour tous
- Pas de discrimination en fonction de l'identité.
- Équité s'impose pour parvenir à l'égalité.
- Il peut s'avérer inéquitable de traiter les gens comme s'ils étaient égaux dans un contexte où le système a longtemps désavantagé certaines personnes

ÉGALITÉ:

- On jouit de la liberté de concevoir et de faire des choix sans être entravé par les stéréotypes, les rôles et les préjugés
- Les comportements, les aspirations et les besoins différents des gens sont pris en compte, valorisés et appréciés de manière égale.
- L'égalité ne signifie pas que les gens doivent être identiques, mais que leurs droits, leurs responsabilités et leurs possibilités ne dépendent pas de leur identité.

“L'équité vient du coeur ; la justice de la raison.”

DANS LA SOCIÉTÉ

L'équité est synonyme de justice

Les individus doivent être traités de manière juste, quelle que soit leur identité.

L'équité s'impose pour parvenir à l'égalité

Afin de parvenir à ce que tous les individus soient égaux, il faut prendre en considération que le système (la société) a longtemps désavantagé certaines personnes en raison de leur identité.

L'équité est un moyen, l'égalité est une finalité

Il s'agit d'adapter nos stratégies en fonction des besoins spécifiques de chacun afin de parvenir à l'égalité.

EN ÉDUCATION

Détection, élimination et prévention des obstacles systémiques et des pratiques discriminatoires, les élèves seront en mesure de réaliser tout leur potentiel, ce qui contribuera à leur réussite.

Une vision bienveillante pour aider les élèves à obtenir leur diplôme, mais aussi de former des citoyens résilients et engagés.

Permettre l'établissement des fondements la réussite des élèves ainsi que le bien-être des élèves et du personnel.

L'équité constitue un élément essentiel de l'expérience des élèves.

Les risques à l'absence de mesures d'équité

L'absence d'équité entraîne à long terme des effets négatifs sur :

- la santé.
- le bien-être.
- l'indépendance financière.
- la réalisation des aspirations.
- la participation à la société.
- l'intégration au sein de la communauté francophone.

L'absence d'équité entraîne aussi :

- la multiplication des barrières systémiques pour les élèves racialisés.
- l'incapacité à répondre aux besoins des élèves ayant des besoins particuliers.
- la perte de confiance des communautés du conseil scolaire.
- l'émergence de tensions dans la communauté.

Votre avis nous
importe...

**Partagez avec nous vos
idées, vos réflexions,
vos préoccupations.**

Pour me joindre

Yasser Boukrab

Commissaire en équité et droits de la personne

yasser.boukrab@cepeo.on.ca